

Séance du 20 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	11

L'an deux mille vingt six

Le vingt mars

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FOURNIER Daniel puis de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - Mme LINTZ Ghislaine - M. ECHARD Vincent - Mme RODRIGUEZ Noémie – M. FOURNIER Daniel - Mme GAURENNE Sylvie – M. GAURENNE Olivier - M. PINEDE Jean-Marie - Mme HEIDMANN Coralie - M. PALAU Christophe – Mme PAGES FONSAGRIVE Emilie

Secrétaire de séance : M. PINEDE Jean-Marie

Date de convocation : 16 mars 2026

Objet de la Délibération :
Election des adjoints

2026 012

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

Extrait du registre

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de bulletins nuls : 1

Suffrages exprimés : 9

Nombre de voix : neuf

La liste de Mme LINTZ Ghislaine a obtenu 9 voix, elle été proclamée élue et ont été élus adjoints au maire et immédiatement installés :

1^{ère} adjointe Mme LINTZ Ghislaine,

2^{ème} adjoint M. ECHARD Vincent,

3^{ème} adjointe Mme RODRIGUEZ Noémie.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE

